



É tal on na ge des con tr ô le urs d' in sta l la ti ons é lect ri qu es

Le laboratoire MANUMESURE d'Annecy dispose de 2 accréditations COFRAC « Étalonnage » couvrant tous les besoins en vérification des contrôleurs d'installations électriques de toutes marques.

MANUMESURE effectue les vérifications périodiques et assure la traçabilité aux étalons nationaux des instruments de mesures électriques et électroniques toutes marques, avec deux niveaux de prestations, COFRAC ou hors COFRAC. Cette activité de métrologie a été la première développée par MANUMESURE et maintenant le centre technique d'Annecy concentre toute cette expertise.

MANUMESURE société de services du groupe Chauvin Arnoux assure naturellement le SAV des produits et instruments des marques Chauvin Arnoux® et Metrix®.

Le laboratoire d'Annecy est à même de procéder aux contrôles et d'étalonner, avec accréditation COFRAC, tous les instruments de mesure d'intensité, de tension, de

fréquence, de capacité, de terre, de boucle, de continuité, d'isolement et de disjonction. Les moyens en équipements de contrôle sont précisés sur le site www.cofrac.fr, ainsi que les portées de ces accréditations.

MANUMESURE Annecy exerce ses activités dans de nombreux secteurs : l'industrie, le tertiaire, le médical, l'éducation, l'armée, l'aérospatial...

Le Centre Technique MANUMESURE d'Annecy se trouve sur le même site que le centre de Recherche & Développement de la marque Metrix®, marque du groupe Chauvin Arnoux spécialisée en instrumentation de mesure électronique.



Accréditation
N° 2-1405
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr



Accréditation
N° 2-1406
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Grandeur	Étendue de mesure
Électricité Magnétisme	Accréditation Cofrac n° 2-1405
U cc	1 µV à 30 kV
U ca	1 mV à 15 kV
I cc	1 µA à 1 000 A
I ca	10 µA à 1 500 A
Rcc	10 mΩ à 1 GΩ
Rca	0,1Ω à 10 kΩ
C	1 pF à 1 µF

Grandeur	Étendue de mesure
Temps Fréquence	Accréditation Cofrac n° 2-1406
f	1 mHz à 26,5 GHz
t	1 µs à 1000 s



Tel. : 04 50 64 22 45
info@manumasure.fr
www.manumasure.fr

